



Demande de titre de séjour résident (10ans)

Par **slimouch**, le **19/10/2015** à **11:38**

Bonjour,
Je suis arrivé en France en 2010, et j'ai obtenu un Master 1 puis un Master 2. En Décembre 2012 j'ai obtenu mon changement de statut et depuis je suis en CDI.
Le mois de novembre je dois renouveler mon titre de séjour annuel (c'est mon troisième titre), mais je compte effectuer en même temps une demande de titre de séjour résident (10 ans).
Ma question est la suivante : Est ce que lorsqu'on est hébergé chez un membre de la famille, donc pas de bail à son nom, ça peut être un motif de refus pour l'obtention d'un titre de séjour résident?
Merci d'avance